

*Service de la dette et
régimes de retraite*

*Présentation à l'intention
des membres des
Commissions conjointes*

Le 29 avril 2010

PARTIE I

Service de la dette

Le 29 avril 2010

Le Service de la dette

Le coût de la dette...

Intérêts et frais	419 M\$
Capital remboursé	452 M\$
COÛT BRUT	871 M\$
<u>MOINS :</u>	
Part assumée par les gouvernements	159 M\$
Part assumée par les redevances de la CSE	42 M\$
Les revenus d'intérêts du fonds d'amortissement	52 M\$
COÛT NET : Part assumée par les contribuables	618 M\$

La dette...

Dette en circulation au 31 décembre 2009	6,6 G\$
Dette à la charge de tiers (gouvernement et autres)	1,4 G\$
Réserve accumulée au fonds d'amortissement	1,2 G\$
Dette à la charge des contribuables	4,0 G\$

En général,

Ce qui fait augmenter le coût de la dette

- L'ajout de nouveaux emprunts pour financer les investissements
- La hausse des taux d'intérêts
- Sous le contrôle de la VILLE
- Hors de notre contrôle

Ce qui fait diminuer le coût de la dette

- Les emprunts qui échoient et qui n'ont pas à être refinancés
- La baisse des taux d'intérêts
- Hors de notre contrôle
- Hors de notre contrôle

Principal facteur de variation sous le contrôle de la Ville

→ L'ajout de nouveaux emprunts pour financer les investissements → **Sous le contrôle de la VILLE**

Alternatives pour réduire ou éviter le recours à l'endettement

- ▶ Réduire le niveau du PTI net de la Ville et/ou de la STM
 - Prioriser les investissements dans un contexte de restriction budgétaire
 - Reporter ou annuler certains projets
- ▶ Trouver de nouvelles sources de financement
 - Faire assumer le coût par des tiers (gouvernements et autres)

Avant

- ▶ Les échéances de dette étaient plus élevées.
- ▶ Elles laissaient une place pour ajouter des nouveaux financements sans augmenter le coût net de la dette
- ▶ Le taux d'intérêts des emprunts échus était plus élevé que le taux d'intérêt des nouvelles émissions, ce qui laissait une marge de manœuvre

Maintenant

- ▶ Ce n'est plus le cas
- ▶ Les échéances de dette sont nettement moindres.
- ▶ Les besoins de nouveaux emprunts sont de plus en plus élevés
- ▶ Il n'y a plus d'économies d'intérêts. La dette sera fort probablement renouvelée à des taux supérieurs

résultat :

→ une hausse importante de la dette et du coût de la dette

Année	Nouveaux financements à la charge des contribuables	-	Échéances nettes	=	Augmentation de la dette	Augmentation cumulative 2011-2013	VILLE
2011	750 000	-	510 640	=	239 360	239 360	
2012	750 000	-	440 639	=	309 361	548 721	
2013	750 000	-	196 621	=	553 379	1 102 100	

Année	Nouveaux financements	-	Échéances nettes	=	Augmentation de la dette	Augmentation cumulative 2011-2013	STM
2011	131 675	-	23 475	=	108 200	108 200	
2012	109 340	-	53 340	=	56 000	164 200	
2013	87 060	-	13 060	=	74 000	238 200	

Année	Nouveaux financements	-	Échéances nettes	=	Augmentation de la dette	Augmentation cumulative 2011-2013	VILLE + STM
2011	881 675	-	534 115	=	347 560	347 560	
2012	859 340	-	493 979	=	365 361	712 921	
2013	837 060	-	209 681	=	627 379	1 340 300	

Impacts et alternatives concernant la hausse de la dette

- ▶ La limite maximale d'endettement est fixée dans la politique de gestion de la dette
La dette nette⁽¹⁾ globale ne doit pas dépasser le niveau des revenus
- ▶ Si la dette nette⁽¹⁾ globale $>$ le niveau des revenus :
→ Les conseils municipal et d'agglomération devront modifier la politique

Perspective 2011 - 2013

- ▶ D'ici peu, le niveau de la dette nette globale excèdera le niveau probable des revenus

Alternatives pour éviter de devoir modifier la politique de gestion de la dette :

- ▶ Réduire le PTI net de la Ville et/ou de la STM (annuler ou reporter des projets, trouver de nouvelles sources de financement...)
- ▶ Augmenter le niveau des revenus

L'annexe A présente l'ampleur de ces alternatives, selon différentes hypothèses

Impacts de la hausse anticipée de la dette

Pour 2011 : Augmentation du coût net de la dette de 31,7 M\$

Note

-
- (1) Dette nette globale =
Dette nette Ville
+ Dette nette STM
+ Dette nette SHDM
+ Dette nette sociétés paramunicipales
- Dette nette aux fins du refinancement de la dette actuarielle initiale

La hausse anticipée des taux d'intérêts... : hors du contrôle de la Ville

Effets escomptés d'une hausse de 1 %

- ▶ Emprunts émis par an : 900 M\$ → Coûts additionnels par an : 9 M\$
- ▶ Lorsque toute la dette sera renouvelée :
4 G\$ → Coûts additionnels par an : 40 M\$

Service des finances

Commissions conjointes
Le 29 avril 2010

Le Service de la dette

Situation au 31 décembre 2010

Dettes nettes globales	3 927,4 M\$
Revenus 2010	4 260,5 M\$
Ratio d'endettement	92,2 %

Pour respecter la limite maximale d'endettement

→ Si les revenus augmentent de 2 % par an,

La dette nette globale ne peut excéder :

2011	4 345,7 M\$
2012	4 432,6 M\$
2013	4 521,3 M\$

Vu les PTI Ville et STM :

La dette nette globale escomptée étant de : ... Le ratio d'endettement serait de :

2011	4 275,0 M\$	98,4%
2012	4 640,4 M\$	104,7% → DÉPASSEMENT
2013	5 267,8 M\$	116,5% → DÉPASSEMENT

Pour éviter le dépassement de
2012 et 2013

→ Réduction de : 207,8
Réduction add. de : 538,7

il faut réduire le besoins d'emprunts de

Réduction du besoin d'emprunts = RÉDUCTION DU PTI NET DE LA VILLE ET/OU DE LA STM

2012	207,8
2013	538,7

Alternatives :

- ▶ Trouver de nouvelles sources de financement
- ▶ Reporter ou annuler des dépenses d'investissement

Situation au 31 décembre 2010

Annexe A (suite)

Dettes nettes globales	3 927,4 M\$
Revenus 2010	4 260,5 M\$
Ratio d'endettement	92,2 %

Pour respecter la limite maximale d'endettement

→ Si les PTI autorisés sont maintenus...

Vu les PTI Ville et STM :

La dette nette globale escomptée étant de : ...

2011	4 275,0 M\$
2012	4 640,4 M\$
2013	5 267,8 M\$

Il faut augmenter le niveau des revenus à :

2011	4 275,0 M\$
2012	4 640,4 M\$
2013	5 267,8 M\$



ce qui nécessite des revenus additionnels de

14,5	M\$ ou	0,3 %
365,4	M\$ ou	8,5 %
627,4	M\$ ou	13,5 %

PARTIE II

Les régimes de retraite

Le 29 avril 2010

À la Ville de Montréal, tous les régimes de retraite ne sont pas encore unifiés. Il y a donc plusieurs caisses de retraite. En fait, on dénombre 24 régimes répartis entre les diverses caisses.

Les trois caisses les plus importantes représentent 90 % de la valeur totale de l'actif des caisses de retraite des employés de la Ville. Ces trois caisses sont :

- ▶ La caisse commune des employés de l'ex-Ville de Montréal (6 régimes)
- ▶ La caisse des policiers de Montréal (2 régimes)
- ▶ La caisse des employés de l'ex-CUM (2 régimes)

La confection du budget de 2009

En septembre 2008, lors de la confection du budget de 2009, un rendement moyen de -6 % était anticipé pour l'année 2008. En fonction de cette prévision et en utilisant une valeur lissée de l'actif, au budget de 2009, la charge comptable atteignait **221,5 M\$**

L'impact de la crise financière de 2008 et rebond de 2009

La crise financière de 2008 a créé un choc majeur pour l'ensemble des caisses de retraite. La Ville de Montréal n'a pas été épargnée par cette crise. En effet, l'ensemble des caisses de retraite des employés de la Ville a affiché un rendement moyen de **-17 %** (comparativement à un rendement attendu de -6 %), entraînant une augmentation de près de 38 M\$ de la charge comptable. Cette dernière est donc passée de 221,5 M\$ à 259 M\$ (valeur lissée)¹.

¹ Excluant les ajustements comptables liés aux données d'harmonisation des caisses de retraite.

Le budget de 2010

Le rendement moyen attendu en 2009 (données de septembre 2009) aux fins de la confection du budget 2010 est de + 14 %.

L'effet combiné des rendements 2008 et 2009 entraîne une charge de retraite estimée à 310 M\$, pour le budget 2010, soit une hausse de près de 89 M\$ par rapport au budget original 2009.

Le cadre financier 2011

Le cadre financier 2011 a été établi en présumant que les régimes de retraite généreraient un rendement égal aux hypothèses actuarielles en 2010-2011 (soit 6,25 -6,50 %) entraînant quand même une hausse des charges de retraite de 55,5 M\$.

Comment expliquer ce phénomène ???

Rappel – Nouvelles normes comptables

- La comptabilité municipale a été modifiée au 1^{er} janvier 2007. C'est le cas notamment pour la dépense afférente aux régimes de retraite.
 - ▶ Avant : **une comptabilité de caisse**
 - ◆ La dépense (cotisation) variait principalement en fonction des évaluations actuarielles déposées, généralement aux trois ans.
 - ▶ Maintenant : **une comptabilité d'exercice**
 - ◆ La «charge comptable» varie à chaque année, notamment en fonction des gains et pertes d'expérience (rendement de l'actif).
 - ▶ Il y a une désynchronisation entre la charge comptable apparaissant aux livres de la Ville et les déboursés (cotisations) faits aux caisses de retraite.
 - ▶ À long terme, les deux méthodes sont équivalentes mais la reconnaissance des coûts à court terme diffère.
 - ▶ Établissement d'un surplus/déficit initial découlant du changement des normes comptables.

Rappel – Nouvelles normes comptables (suite)

Les composantes de la charge de retraite sur la base des nouvelles normes comptables sont les suivantes :

1. Amortissement d'un déficit initial net via le montant à pourvoir;
2. Coût du service courant;
3. Autres composantes de la charge de retraite
 - ◆ amortissement des pertes (gains) actuarielles
 - ◆ coût des modifications au régime
 - ◆ hausse (réduction) de la provision pour moins-value
 - ◆ dépense d'intérêt
 - intérêts sur obligations moins
 - rendement prévu de l'actif

Types d'évaluation actuarielle

	PROVISIONNEMENT	SOLVABILITÉ	COMPTABLE
But	Déterminer la cotisation à verser au régime sur une base de <u>continuité</u> du régime	Déterminer la cotisation à verser au régime sur une base de <u>terminaison</u> du régime (non requis depuis 2007)	Déterminer la charge à <u>l'état des résultats</u> et le poste d'actif au <u>bilan</u>
Hypothèses	Déterminées par l'actuaire Attentes à long terme avec marges de sécurité	Prescrites par la loi Conditions du marché - Obligations du gouv. du Canada - Taux d'achat de rentes	Déterminées par la Ville Attentes à long terme Possiblement sans marge de sécurité
Valeur de l'actif	Valeur marchande	Valeur marchande	Valeur marchande ou valeur lissée (au choix)
Période d'amortissement	Déficits amortis sur une période maximale de 15 ans	s. o.	Gains et pertes amortis sur la durée moyenne résiduelle d'activité (7 à 18 ans)

Comparaison des rendements valeur marchande (VM) vs valeur ajustée (VA)





Évolution de la dépense

Ampleur de la crise de 2008

Service des
finances

Commissions conjointes
Le 29 avril 2010

- Caisses de retraite de Montréal avant la crise
 - ▶ Actif de 13,4 milliards de dollars (incluant STM)
 - ▶ Hypothèse médiane de rendement : 6,25 % - 6,5 %
 - ▶ Rendement médian : environ -17 %
 - ▶ Pertes de près de 24 % !!!! (environ 3,2 milliards \$)
 - ▶ Comparaison (ICA) derniers 50 ans.... les pires années
 - ◆ 1974 : -12,7%
 - ◆ 2002 : -3,9 %

Ampleur de la crise de 2008 (suite)

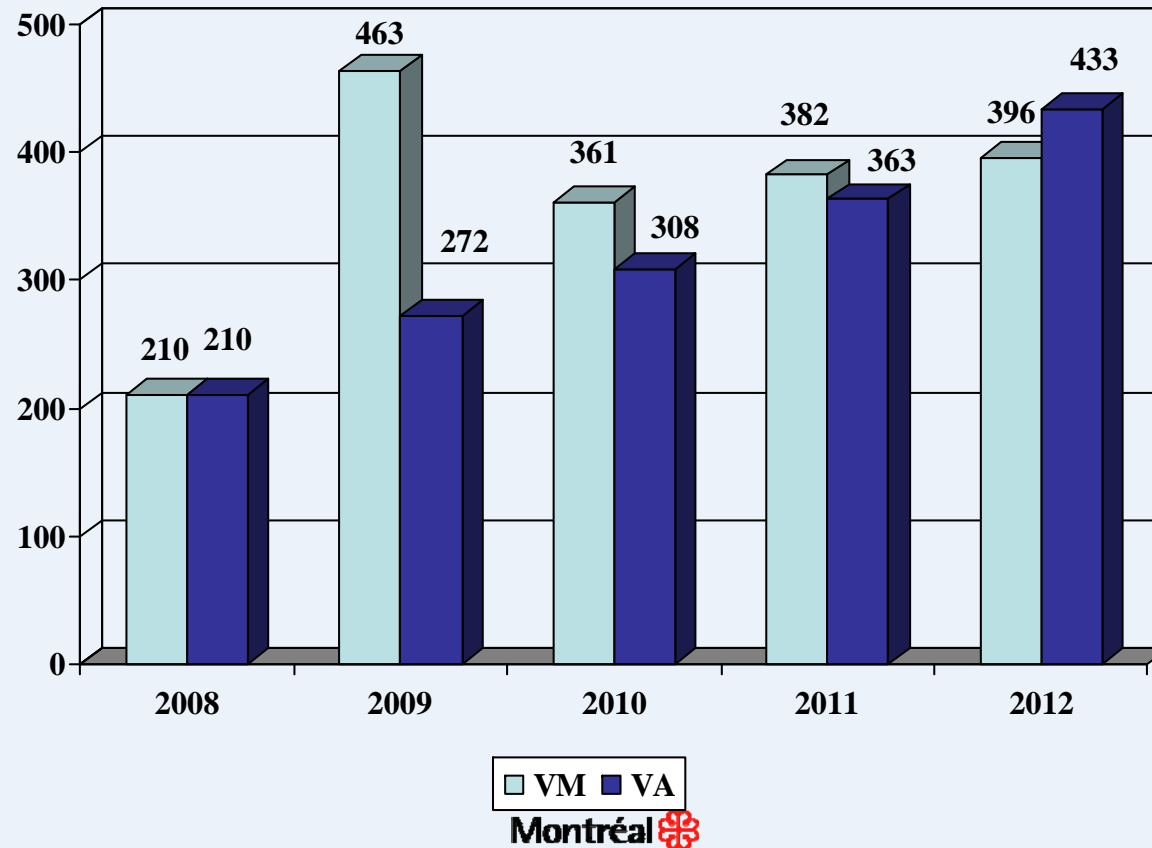
- ▶ Son impact se fera sentir sur plusieurs exercices financiers et ce en raison de l'utilisation d'une valeur lissée des actifs.
- ▶ Le rebond des marchés financiers de 2009 atténuera l'effet de la crise sur plusieurs exercices financiers aussi.
- ▶ En projetant un rendement des marchés financiers conformes aux hypothèses actuarielles (soit $\approx 6,25\%$ - $6,5\%$) la charge associée aux régimes de retraite devrait avoir doublé entre 2008 et 2012.

Utilisation d'une valeur ajustée

Service des
finances

Commissions conjointes
Le 29 avril 2010

- Dépense – valeur marchande vs valeur ajustée (4 ans)
(suppose rendements équivalant l'hypothèse en 2010 et +)



Mesures d'atténuation de la crise financière de 2008

En plus d'utiliser une méthode de lissage qui permet d'atténuer l'impact du choc financier de 2008, les villes peuvent utiliser une mesure d'atténuation (corridor) qui vise à différer dans le temps, la taxe à percevoir en reportant une partie de la charge de retraite dans le montant à pourvoir (32 M\$ en 2010).

En résumé :

- ▶ Cette mesure est limitée uniquement à la crise financière de 2008
- ▶ Le montant devra cependant être taxé sur environ 13 ans (DMERCA).

Mesures d'atténuation de la crise financière de 2008

Ainsi, une partie de la hausse de la charge de retraite de 2009-2010-2011 et 2012 pourrait être différée dans le temps.

- ▶ Cette stratégie présume que la crise de 2008 sera compensée par des gains éventuels ou qu'un espace fiscal sera disponible dans le futur pour assumer cette charge différée.
- ▶ L'avènement d'une nouvelle crise financière à court ou moyen terme pourrait créer une situation explosive.
- ▶ De plus,
 - ◆ Pression à la hausse sur les coûts
 - Défis liés à l'atteinte des rendements anticipés;
 - Longévité accrue
 - ◆ Maturité des régimes.

Mesures d'atténuation de la crise financière de 2008

Pour ces raisons, la Ville compte se prévaloir de cette mesure mais de façon prudente comme suit :

Variation de la charge comptable en utilisant la mesure d'atténuation (en millions de dollars)			
	Valeur lissée de l'actif	Effet d'atténuation	Total
2010	310,4	(32,0)	278,4
2011	365,9	0	365,9

- La hausse de la charge fiscale pour le budget de 2010 est donc ramenée à 56,9 M\$ par rapport au budget original 2009 (278,4 M\$ vs 221,5 M\$).
- Par contre pour 2011, considérant la hausse anticipée des charges pour les années à venir et l'obligation de taxer dans le futur de montant différé aucun allègement ne serait pris, portant la charge fiscale totale à 365,9 M\$.



FIN

DE LA

PRÉSENTATION

MERCI